

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Bourgogne-Franche-Comté

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier territorial, département de la Nièvre (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette : entre 28 K€ et 40 K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Nevers (58)
<u>Prise de poste prévue :</u>	1 janvier 2024

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La forêt nivernaise occupe 33% du territoire soit 223 000 Ha. La forêt privée représente $\frac{3}{4}$ de la surface forestière de production (168 000 ha) dont près de 110 000 ha gérés selon un document de gestion durable. Les deux productions phares sont les grumes de chênes (2^{ème} position au national) et la production de merrains (1^{ère} position au national). La Nièvre est également productrice de douglas.

Description du poste

Sous l'autorité de la responsable de l'antenne de la Nièvre :

- Instruction des Plans Simples de Gestion et des demandes de coupes,
- Vulgarisation de la gestion forestière durable,



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr



- Suivi et développement des références techniques installées en Nièvre,
- Participation aux conventions et études réalisées sur le département,
- Rôle possible de correspondant observateur du DSF sur le département de la Nièvre.

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien forestier option production ou gestion forestière,
- Expérience du développement en forêt privée souhaitée,
- Maîtrise des logiciels de bureautiques : Word, Excel, Powerpoint,
- Maîtrise et pratique du SIG souhaitée,
- Permis B obligatoire.

Compétences et qualités requises

- Intérêt pour les aspects forestiers liés à la multifonctionnalité,
- Connaissance de la gestion en traitement irrégulier,
- Sens de l'organisation, de la rigueur, autonomie et esprit d'initiative,
- Bon relationnel, aptitude au travail en équipe et partenariat,
- Compétences rédactionnelles.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- Betty DOUCET, Responsable départementale Nièvre : 06.20.63.56.64
- François JANEX, Directeur : 06.71.01.65.59

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective **avant le 1^{er} décembre 2023** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Mme/M. le Directeur du CNPF Bourgogne-Franche-Comté,
18 boulevard Eugène SPULLER 21 000 DIJON

bfc@cnpf.fr .

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra en **décembre 2023**.



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr

